



Centre de Rééducation et de Réadaptation Fonctionnelles de Trestel





Les 100 ans de Trestel en 2022.



L'accueil

Moyens d'accès	P 4
Plan	P 5

Les soins

Les activités	P 6
Les professionnels	P 8
Le plateau technique	P 10

Le séjour

L'admission	P 10
Le quotidien	P 12
Les sorties	P 14

Le Centre de Rééducation et de Réadaptation Fonctionnelles (CRRF) de Trestel, composante du Centre Hospitalier de Lannion, est un acteur majeur en matière de rééducation et de réadaptation en Bretagne Nord.

Situé à proximité de Perros-Guirec, sur la plage de Trestel, le Centre de rééducation utilise les vertus du milieu marin pour soigner et réinsérer les patients dans leur milieu de vie.

Disposant d'un plateau technique très complet et offrant aux patients un panel de rééducations variées, le Centre de rééducation de Trestel est spécialisé dans la prise en charge des affections de l'appareil locomoteur et des affections du système nerveux, tant pour les adultes que pour les enfants et adolescents.

Soucieux d'accompagner le patient jeune ou adulte en situation de handicap jusqu'à sa réinsertion dans son milieu de vie et/ou dans son activité professionnelle, le Centre de rééducation de Trestel dispose notamment d'une unité de retour et de maintien à domicile ainsi que d'une cellule de réinsertion professionnelle.

Le pôle soins médicaux et de réadaptation, c'est :

- Le Centre de rééducation de Trestel : 138 lits et places d'hospitalisation en Soins de Suite et de Réadaptation spécialisés
- Des unités médico sociales, 90 places - CAMSP (Centre d'activité médico sociale précoce)
 - SESAD (Service d'éducation et de soins à domicile)
 - Maison de l'ESTRAN (accueil de jeunes polyhandicapés)
- Des équipes pluridisciplinaires, 250 professionnels

Moyens d'accès



Centre de Rééducation et de Réadaptation Fonctionnelles en milieu marin de Trestel
Route de Trestel • 22660 Trévou-Tréguignec
Tél : 02.96.05.65.65 / Fax : 02.96.05.65.09.

Horaires du standard-accueil : du lundi au vendredi de 8 h à 18 h / Samedi de 9 h 30 à 17 h
Site internet : www.ch-lannion.fr

VOITURE

- Situé à 17 km de Lannion sur la commune de Trévou-Tréguignec.
- Le stationnement à l'intérieur de l'établissement est strictement réservé aux patients, consultants et professionnels.
- Des places de stationnement sont réservées à l'intérieur aux personnes à mobilité réduite.

TAXI

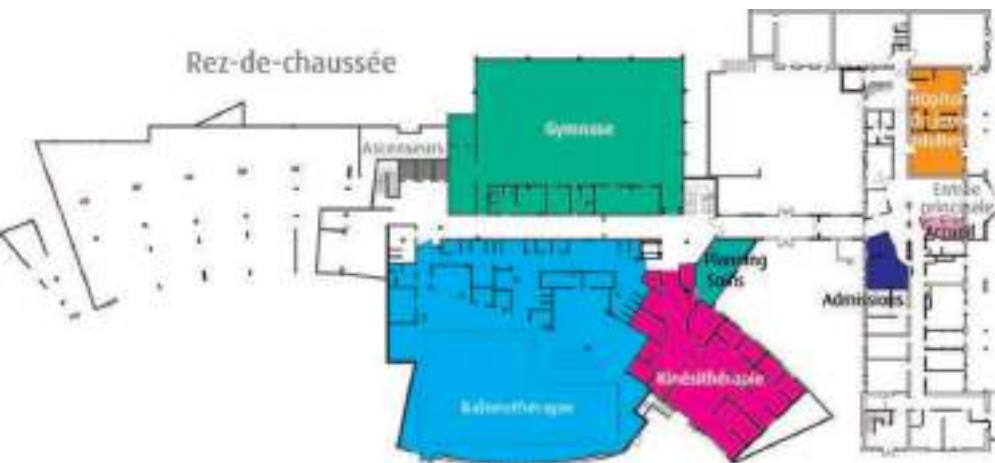
- Se renseigner au standard-accueil dans le hall

TRAIN

- Gares les plus proches : Lannion ou Guingamp



Rez-de-chaussée



1^{er} étage



Au 2^{ème} étage :

- Service de Soins Médicaux et de Réadaptation adultes neurologie,
- Service de Soins Médicaux et de Réadaptation enfants et adolescents,
- hôpital de jour enfants, unité d'enseignement spécialisée

Au 3^{ème} étage :

- Service de Soins Médicaux et de réadaptation adultes locomoteur
- SESAD (Service d'Éducation et de Soins à Domicile)



Les Soins Médicaux et de Réadaptation

■ Les activités ■

Le Centre de rééducation de Trestel est un centre de recours et d'expertise en Soins Médicaux et de Réadaptation spécialisés.

Notre savoir-faire :

Soins de rééducation de l'appareil locomoteur :

- Traumatologie
- Suites d'interventions orthopédiques (prothèses, ligamentoplasties, chirurgie tendineuse)
- Amputations
- Rhumatologie inflammatoire ou dégénérative
- Ostéoporose grave
- Syndrome douloureux chronique, fibromyalgie

Soins de rééducation du système nerveux (Neurochirurgie / Neurologie) :

- Suites d'interventions chirurgicales du crâne et du cerveau
- Suites d'accidents vasculaires cérébraux
- Pathologies médullaires
- Pathologies du système nerveux périphérique
- Myopathies
- Maladies neurodégénératives (maladie de Parkinson, sclérose en plaques)
- Troubles de la marche et de l'équilibre
- Troubles sévères des apprentissages

La prise en charge

Le mode de prise en charge est déterminé par le médecin du centre, en fonction de votre état de santé et de votre âge (secteur enfant et secteur adulte) :

- **Hospitalisation complète** : 91 chambres individuelles réparties sur deux étages. Toutes les chambres sont conçues et aménagées pour recevoir des personnes en situation de handicap.
- **Hospitalisation de jour** : 47 places
- **Traitement et cure ambulatoires** (soins sur une demi-journée)
- **Consultations et soins externes**

Les activités de réadaptation et de réinsertion

Un jardin d'enfants et une Unité d'Enseignement

- Le jardin d'enfants accueille les très jeunes enfants en hôpital de jour.
- Au sein de l'Unité d'Enseignement, un enseignant spécialisé rattaché à l'Education nationale offre une scolarisation adaptée aux enfants hospitalisés. Chaque élève, en âge d'être accueilli à l'école élémentaire, est scolarisé en fonction de son projet personnalisé.



L'Unité de Retour et de Maintien à Domicile développe des activités d'accompagnement vers l'autonomie

- **L'appartement thérapeutique** : véritable lieu de vie, il prépare, par une mise en situation, à une indépendance optimale dans les gestes de la vie quotidienne (toilette, habillage, repas, activité domestique).
- **Le simulateur de logement** : par la mobilité de ses cloisons et de ses accessoires, il permet de recréer les conditions architecturales du domicile du patient et de proposer, si besoin, des aménagements.
- **Un véhicule de conduite aménagé** : les professionnels évaluent l'aménagement des véhicules à la situation individuelle de handicap et organisent (en partenariat avec une auto-école) l'apprentissage ou le réapprentissage à la conduite automobile sur le véhicule adapté du centre.

L'Unité Comète France met en œuvre des actions de réinsertion professionnelle

Unité de réinsertion sociale et professionnelle précoce, elle s'adresse aux patients pendant la phase active des soins. Elle regroupe compétences médicales et paramédicales dans l'objectif de construire, avec la participation active de la personne, un projet de vie, incluant obligatoirement une dimension professionnelle, qui pourra se concrétiser le plus rapidement possible après la sortie de l'établissement.

L'accompagnement des jeunes dans le handicap

CAMSP, Centre d'Action Médico-Sociale Précoce - 30 places

Le centre, situé dans l'enceinte du Centre Hospitalier de Lannion accueille et assure le dépistage précoce, le diagnostic et la prise en charge des enfants de 0 à 6 ans présentant des troubles d'origine neurologique, des troubles sévères du langage, des troubles du développement psychomoteur ou des troubles complexes du développement.

SESAD, Service d'Éducation et de Soins à Domicile - 30 places

Le service intervient auprès d'enfants et d'adolescents présentant un handicap d'origine moteur ou neurologique. Il s'agit de les accompagner dans l'intégration familiale, sociale, scolaire et professionnelle, par le maintien en milieu ordinaire tant qu'il y a compatibilité entre qualité de vie et soins, par l'aménagement du quotidien et la prise en charge des soins et de la rééducation.

EEAP, Établissement pour enfants et adolescents polyhandicapés

Maison de l'Estran - 30 places (20 en accueil séquentiel, 10 en hébergement)

La structure accueille des enfants et adolescents polyhandicapés, âgés de 2 à 20 ans, dont l'orientation a été prononcée par la Maison Départementale des Personnes Handicapées. Un projet de vie personnalisé de l'enfant est élaboré en concertation avec la famille.

Une équipe pluridisciplinaire attentive aux soins

■ Les professionnels ■

Une équipe médicale

- Dix médecins spécialisés en médecine physique et réadaptation (adultes, enfants et adolescents), rhumatologie, pédiatrie, neuropédiatrie, exercent au Centre de rééducation de Trestel.
- Chirugiens, psychiatres, pédopsychiatre, spécialiste de la douleur, neurologue assurent des vacations et émettent des avis médicaux spécialisés.
- Les médecins du Centre de rééducation de Trestel assurent également des consultations spécialisées et des actes médicaux (urodynamie, isocinétisme, nutrition...).
- L'établissement est partenaire et acteur de plusieurs réseaux de soins : consultation sclérose en plaques Bretagne, consultation douleur, réseau Arc-en-Ciel (troubles des apprentissages), bilans de prise en charge des enfants en surpoids notamment.

Les professionnels soignants et du service social et de soutien psychologique

- **Les cadres de santé, les infirmiers, les aides-soignants, les aides médico-psychologiques, les agents des services hospitaliers**
- **Les assistants sociaux, les psychologues**

Pour connaître leurs missions, consultez le livret d'accueil de Lannion, pages 10 et 11.

Les professionnels rééducateurs, éducatifs et socio-éducatifs

- **Les masseurs-kinésithérapeutes** dispensent des séances individuelles aux objectifs analytiques (améliorer la souplesse d'une articulation, la force d'un muscle, etc) et fonctionnels (restaurer une bonne capacité de marche ou de manipulation d'objets).
 - Physiothérapie : électrothérapie, neurostimulation transcutanée (TENS), pressothérapie, parafangothérapie
 - Balnéothérapie : relaxation, assouplissement, musculation, coordination
 - Isocinétisme, posturologie (équilibre)
 - Ondes de choc
 - Ateliers relaxation, dos, équilibre, escalade
 - Gymnastique en salle équipée de tapis roulant, vélos...
 - Equithérapie (enfants)
- **Les ergothérapeutes** interviennent dans différents domaines :
 - L'autonomie du patient : en chambre (se laver, s'habiller), dans l'appartement éducatif et/ou le simulateur de logement (les déplacements et les manipulations au quotidien), à domicile (trouver les adaptations nécessaires par rapport aux contraintes architecturales). Un travail spécifique avec les auto-écoles permet de trouver les adaptations éventuellement nécessaires à la conduite de notre véhicule.
 - Les séances en salle permettent de développer les capacités neuro-motrices des patients de façon concrète.
 - La confection de petit appareillage, la réalisation d'installations personnalisées au lit et/ou au fauteuil, les essais de matériels permettent d'atteindre plus rapidement les objectifs de rééducation avec un confort accru du patient
 - Le bilan des troubles sévères des apprentissages.



- **Les orthophonistes** évaluent les difficultés de communication. Les prises en charge sont individuelles, mais peuvent être organisées en groupe pour les enfants (en collaboration avec la famille, l'enseignant, les éducateurs, le psychologue et le médecin). Les problèmes de déglutition sont également pris en charge.
- **Les psychomotriciens** assurent une prise en charge globale avec des objectifs de relaxation, d'intégration du schéma corporel, d'amélioration de la posture, du tonus, de la coordination, de la construction de la personnalité, de la communication, etc...
- **Les orthoptistes** détectent et rééduquent les problèmes visuels.
- **Les neuro-psychologues** prennent en charge les troubles de la dimension cognitive suite à une lésion cérébrale (mémoire, attention, concentration, planification...), bilan diagnostic et rééducation.
- **Les rééducateurs sportifs** reconconditionnent à l'effort, dans une visée sportive (marche nordique...), en séances individuelles ou collectives.
- **Les éducateurs** accompagnent l'enfant autour de projets éducatifs (cuisine, repas thérapeutiques, activités manuelles et sportives, ...)
- **Les diététiciens** assurent un suivi de l'alimentation de l'ensemble des personnes hospitalisées et veillent à l'application des régimes prescrits par les médecins. Ils ont un rôle de conseil et sont à la disposition de chacun pour un suivi plus personnalisé.
- **Les orthoprothésistes** confectionnent, sur prescription médicale, des prothèses et appareillages.
- **Les Animateurs(trices) socioculturels(les)** organisent et proposent un accompagnement collectif (animations culturelles, de loisirs, sportives, sorties), un accompagnement individuel (accueil et assistance éducative), l'organisation des espaces d'animation (bibliothèque, espace jeux, espace expositions) et le développement de projets socioculturels.

D'autres professionnels contribuent à la qualité de votre prise en charge et au bon fonctionnement de l'établissement :

- **Les professionnels médico-techniques, administratifs, logistiques et techniques**



■ Un plateau technique spécialisé ■

Des équipements médicaux d'exploration fonctionnelle :

- Radiologie
- Urodynamique
- Table de rééducation tactile et logiciels spécialisés
- Isocinétisme
- Analyse de la marche

Un complexe de balnéothérapie marine :

- un bassin de rééducation
- un bassin de marche à contre courant
- des baignoires de traction et d'hydromassage
- un bassin de natation
- des douches à jets à affusion
- des pédiluves et manuluves

Un gymnase de 500 m²

- rééducation de la marche, gymnastique médicale, plate-forme de posturométrie, locomètre,
- tapis roulants, mécanothérapie, mur d'escalade,
- rééducation vidéo-sensorielle et proprioceptive

Des plateaux et espaces dédiés aux soins et à la rééducation :

- Des salles de kinésithérapie (boxes individuels de massage, pressothérapie, isocinétisme)
- Un espace de physiothérapie : parafangothérapie (application chaud-froid), électro-thérapie, appareil à ondes de choc radiales
- Un plateau d'ergothérapie
- Un atelier complet d'appareillage et de confection de prothèses.
- Réhabilitation fonctionnelle du rachis

Votre séjour au centre de rééducation de Trestel

■ L'admission ■

Les conditions d'admission au Centre de rééducation de Trestel sont les mêmes que celles du centre hospitalier de Lannion (voir le livret d'accueil de Lannion page 14).

Les particularités du centre de Trestel vous sont expliquées ci-dessous :

L'accueil dans le service de soins :

Vous êtes accueilli(e) par un professionnel du service, infirmier ou aide-soignant,

qui vous informe sur le déroulement de votre séjour, et vous sollicite pour compléter le dossier de soins. Pour les patients en hospitalisation complète, une première visite médicale se déroule dans votre chambre et le médecin prescrit les soins de rééducation qui vous sont nécessaires.

Ce que vous devez apporter :

- **Pour les soins de rééducation** : le port d'une tenue confortable et de chaussures souples est conseillé. Si des soins de balnéothérapie vous sont prescrits, un maillot de bain est nécessaire. Dans ce cas, un peignoir de bain vous sera prêté pour la durée de votre séjour. En hôpital de jour ou soins externes, les effets qu'il faut apporter sont vus avec les professionnels en début de séjour.
- **Vos ordonnances, radios, résultats d'examen**
- **Les médicaments** : pour faciliter la continuité de la prise en charge médicamenteuse, et permettre au médecin de refaire le point sur votre traitement, nous vous invitons à apporter vos médicaments et vos différentes ordonnances en cours. Durant votre séjour, les médicaments seront délivrés par notre pharmacie, et vos médicaments personnels vous seront redonnés à votre sortie.

Le matériel :

Pour faciliter votre autonomie, du matériel vous est prêté : fauteuil roulant, cannes anglaises... Le jour de votre sortie, un professionnel veille à la restitution de ce matériel.

La rééducation :

Le plateau de rééducation est ouvert du lundi au vendredi de 8h à 17h. Pour les patients en hospitalisation complète et sur prescription médicale, une permanence d'un kinésithérapeute est assurée le samedi matin. Les soins de rééducation débutent après la 1^{re} visite du médecin et font l'objet d'une planification par le « planning soins ».

Votre fiche de rendez-vous est transmise par le kinésithérapeute le lendemain de votre arrivée. Vous devez impérativement respecter les horaires de soins qui vous sont communiqués.

La coordination des soins :

Le médecin réalise régulièrement une visite médicale. Il fait le point en équipe pluridisciplinaire et coordonne avec les cadres de santé les rééducations nécessaires à chaque patient. Il vous reçoit ainsi que votre famille, sur rendez-vous pris auprès du secrétariat médical. Le but de votre séjour est de vous aider à retrouver une autonomie la plus complète possible. Par conséquent, il vous est demandé un maximum de participation. En cas de difficulté pour effectuer certains gestes, les professionnels soignants sont là pour vous aider.



L'hygiène en balnéothérapie

La balnéothérapie est un complément aux soins de rééducation, elle nécessite une hygiène stricte et un règlement adapté. L'accès aux piscines se fait exclusivement en présence d'un professionnel.

La propreté de l'eau est l'affaire de tous :

- Vous devez informer le médecin, l'infirmière ou le kinésithérapeute en cas d'affection cutanée (plaie, ulcère, mycose...), d'affections ORL, d'incontinence, règles.
- Le port de bijoux, de piercing, de maquillage et de vernis est interdit.
- Le peignoir de bain est réservé exclusivement aux soins de balnéothérapie.

Vous devez respecter les règles de propreté corporelle :

- Passage aux toilettes avant d'entrer dans l'eau
- Douche complète savonnée obligatoire
- Passage dans le pédiluve
- Le port d'un maillot de bain est obligatoire (pas de short), ainsi qu'un bonnet de bain et des sandales de piscine.

Le non-respect de ces règles d'hygiène entraîne votre exclusion de la balnéothérapie

■ Le quotidien ■

Un temps d'accueil pour les nouveaux patients est organisé tous les 15 jours afin de répondre aux questions des patients hospitalisés et de faire un point sur les règles de vie en commun.

Interdiction : L'alcool, le tabac et la consommation de toute substance illicite est totalement interdite.

Cafétéria-Boutique : Elle est ouverte du lundi au vendredi de 9h15 à 14h00 et de 14h30 à 17h45 ; le samedi, dimanche et jours fériés de 14h à 17h45. Vous y trouverez journaux, magazines, produits d'hygiène, cadeaux, boissons chaudes et froides et petite restauration.

Télévision / Téléphone / Accès internet : Pour accéder à la prestation télévision (ouverture des droits, choix des programmes, tarification...) et pour obtenir le téléphone, présentez-vous à l'espace cafétéria-boutique au rez-de-chaussée, ou composez le 6564 depuis le poste téléphonique de votre chambre. Un espace télévision est à votre disposition gratuitement à l'espace animation ainsi qu'un accès gratuit au wifi.

Activités-Animation : Les animateurs sont présents du lundi au samedi toutes les semaines. Ils proposent plusieurs soirées/mois. Un programme d'activités socioculturelles hebdomadaires est proposé et affiché à chaque étage. Le service animation met à votre disposition au 1^{er} étage, près de la salle de restaurant, un espace bibliothèque - jeux - multimédias et un salon détente- télévision. Des jeux et des livres peuvent être empruntés. Le service animation organise toute l'année, des expositions (peintures, photographies, gravures...) dans le hall du 1^{er} étage.

Bijoux et valeurs : Les objets personnels de valeur (appareil radio, CD, MP3, argent, bijoux...) sont autorisés mais sont sous votre responsabilité, celle de l'établissement ne peut être engagée en cas de perte ou de vol. L'argent et les bijoux peuvent être déposés dans le coffre-fort de la chambre.

Visites : Les visites sont possibles entre **13h30 et 20h00**. En dehors de ces horaires, veuillez-vous renseigner auprès de l'équipe soignante. La présence d'un accompagnant est possible la nuit, elle est soumise à l'autorisation du directeur après avis médical et fait l'objet d'une facturation. La visite des enfants mineurs étant autorisée, nous vous rappelons qu'ils sont sous la stricte surveillance et responsabilité de leurs accompagnants.

Par ailleurs, dans le cadre du respect de la Charte de l'enfant hospitalisé, la présence des parents sera facilitée.

Courrier : Votre courrier est distribué par l'équipe de soins au cours de la journée. Vos mandats et recommandés vous seront remis par l'hôtesse d'accueil contre signature sur le registre. Une boîte aux lettres est à votre disposition près du service d'animation. Le courrier est relevé tous les jours à 11h00.

Adresse postale : Monsieur ou Madame X Chambre... Centre de Rééducation et de Réadaptation Fonctionnelles de Trestel • route de Trestel • 22660 TREVOU-TREGUIGNEC

Repas : Le petit-déjeuner est servi en chambre. La distribution des repas patient adulte s'effectue par plateau individuel nominatif soit en chambre soit en salle de restauration patients.

Le repas du soir est servi à 18 heures. Tous les midis, un café/un thé vous est offert après le repas dans l'espace animation.

Repas accompagnant : Pour agrémenter votre séjour, le Centre de Trestel vous offre la possibilité de prendre occasionnellement vos repas du soir avec vos proches sous réserve de places disponibles. Pour cela il vous est demandé de :

■ Acheter un ticket accompagnant (**maximum 2 accompagnants par famille et par repas**) **48 heures à l'avance.**

■ Le remettre au personnel du restaurant

■ L'alcool et l'apport de nourriture dans l'établissement sont formellement interdits.

Pour le bon fonctionnement des repas il vous est demandé de respecter :

- **Les horaires qui vous sont indiqués selon que vous êtes en hospitalisation complète ou en hospitalisation de jour.**
- **Les tables réservées pour certains patients**
- **Le calme (c'est pour cela que la télévision est éteinte)**

Lavomatic : Si vous désirez laver et sécher votre linge, un lavomatic est à votre disposition au 1^{er} étage en libre-service (lessive non fournie).

Coiffeur-Pédicure : Vous pouvez faire intervenir le professionnel de votre choix dans votre chambre. Si vous n'en connaissez pas, informez-vous auprès de l'équipe d'animation.

Cultes : Une liste des représentants des cultes est à votre disposition. Un aumônier est présent tous les mardis après-midi et une célébration a lieu une fois par mois le jeudi. Se renseigner auprès des équipes soignantes ou de l'animation.

Les associations : Le Centre de rééducation travaille en partenariat et en collaboration avec de nombreuses associations qui participent directement ou indirectement à la vie de l'établissement. Pour plus d'information, merci de prendre contact avec le service d'animation.

Happytal est un service de conciergerie disponible à l'hôpital. Il vous permet d'accéder à une large gamme de services : pause gourmande, divertissements, cadeaux, livraison de journal, paniers de fruits et légumes, pressing, etc.

Comment en bénéficier ?

Une permanence hebdomadaire a lieu à Trestel tous les mardis et jeudis de 10h à 18h, à côté du bureau de l'animation au 1^{er} étage. Vous pouvez les joindre en interne au 64 53 ou passer commande depuis l'extérieur en composant le 02 57 63 06 00. En dehors de cette permanence, le concierge du site de Lannion sera joignable par téléphone aux horaires d'ouverture (lundi au vendredi, 9h à 18h). »



■ Les sorties ■

Les sorties thérapeutiques de fin de semaine

Après avis médical, les sorties peuvent être accordées le week-end avec retour le dimanche soir, après dîner et avant 21 heures. Merci de passer au standard pour signaler votre départ.

Les sorties en cours de séjour

Après avis médical, **des sorties peuvent être autorisées en dehors des heures de soins. Dans ce cas vous devez prévenir le personnel qui vous fera signer le cahier de sortie. Cette démarche a un caractère obligatoire.**

Pour les mineurs, l'autorisation écrite du détenteur de l'autorité parentale est obligatoire. **La fermeture des bâtiments est assurée par un agent de sureté chaque soir. L'ensemble des accès sont fermés à 22h00 en hiver et à 23h00 en été. Un accès à une cour intérieure (jardin des bambous) est possible pour les patients hospitalisés.**

La sortie définitive

Elle est décidée lors de la visite médicale en début de semaine. Les départs se font le vendredi après les soins dans l'après-midi.

Le jour de votre départ

- Le matériel prêté (fauteuil roulant, ...) doit être restitué au professionnel concerné.
- Le peignoir doit rester dans votre chambre.
- À la fin des soins, vous récupérez vos ordonnances et radios personnelles au secrétariat médical situé au 1^{er} étage.
- Votre ligne téléphonique sera arrêtée à 13 heures : vous ne pourrez donc plus passer de communications mais vous pourrez toujours en recevoir. La fermeture du compte téléphonique est gérée par la cafétéria. Nous vous invitons à vous y rendre afin de vous faire rembourser le crédit restant sur votre compte.
- Afin de clore votre dossier de prise en charge, nous vous recommandons de passer, lors de votre sortie par le bureau des admissions (au rez-de-chaussée). Nous vous informons qu'en cas de dossier incomplet la facture vous sera adressée, à charge pour vous de prendre contact avec votre mutuelle.

Un bulletin de situation justifiant votre hospitalisation vous sera remis sur demande.

Les frais de séjour : voir le livret d'accueil de Lannion, page 18.

Les droits : voir le livret d'accueil de Lannion, pages 20 à 22.

À votre écoute

Votre avis est précieux, merci de bien vouloir remplir le questionnaire de satisfaction qui vous a été remis avec ce livret. Vous pouvez le déposer dans la boîte prévue à cet effet près du planning soins.

Droits à l'image

Prise de vue et captation

La protection du droit à l'image et à la voix d'une personne physique repose sur le fondement du respect de sa vie privée.

Afin de respecter ce droit, il est nécessaire de recueillir auprès de la personne concernée dont l'image est captée, filmée ou la voix enregistrée (audio) **l'autorisation expresse écrite, libre et éclairée, d'utilisation de son image ou des propos qu'il a pu tenir et qui n'avaient pas vocation à être rendus publics.**

Le consentement doit porter sur la prise d'image, et/ou l'enregistrement, son exploitation, sa publication ou sa diffusion.

Dans le cas particulier des mineurs ou des incapables majeurs, il est nécessaire d'obtenir leur autorisation en plus de celle du titulaire de l'autorité parentale, dès lors qu'ils sont capables de discernement.

Ces principes s'appliquent dans le contexte de l'hôpital, qu'il s'agisse d'un patient ou d'un professionnel au cours de son activité. L'absence de leur consentement engage la responsabilité de celui qui fixe l'image, ou l'audio et le diffuse.

Le non-respect de ces principes est punissable d'un an d'emprisonnement et de 45 000 euros d'amende selon le code pénal Article 226-1.

Nos amis les goélands

Les goélands font partie des espèces protégées. Leur installation sur le site de Trestel peut entraîner des dégradations et des nuisances.

La première règle à appliquer est surtout de ne pas les nourrir.



Merci de votre compréhension.



**Centre de Rééducation et de Réadaptation
Fonctionnelles en milieu marin de Trestel**
22660 Trévou-Tréguinec

Tél : 02 96 05 65 65 • Fax : 02 96 05 65 09

Horaires du standard-accueil :
Du lundi au vendredi de 8 h à 18 h
Samedi de 9 h 30 à 17 h